

Extrait du CGT Crédit Agricole

http://cgtca.net/article.php3?id_article=239

Négociation Nationale : Salaire

- Actualité - Salaires -



Date de mise en ligne : mardi 3 janvier 2012

Description :

La négociation nationale en faveur des salaires 2012 s'est déroulée le mardi 20 décembre.

En cette veille de Noël, en plus des conséquences amenées par les nécessaires plans de réorientation du Groupe, tels qu'annoncés ces derniers jours, plans dont les salariés du Crédit Agricole, quelle que soit leur entité, vont faire les frais en 2012, que ce soit en matière d'emploi (amenés à disparaître), de 'rétribution' (dividendes nuls = intéressement compromis) ou de déroulement de carrière (nécessaires reclassements), les salariés ne peuvent même pas espérer une juste reconnaissance de leur travail. Pourtant, ces plans de réorientation du Groupe ne sont que les conséquences des orientations politiques et économiques calamiteuses décidées par les dirigeants !!

Et bien, malgré leurs erreurs avérées, c'est avec beaucoup de cynisme qu'une fois encore, ils jettent des miettes aux … salariés.

Sommaire

- [Selon la Direction](#)
- [La CGT est intervenue](#)
- [En conclusion](#)

Selon la Direction

« la sortie de la crise impactera le groupe, la situation est sérieuse, les perspectives sont un peu compliquées :

- ralentissement marqué de l'activité, conséquence des plans d'austérités
- perspectives de croissance peu dynamiques (0,5%),
- risques de décroissance,
- contraintes règlementaires majeures (Bale III)
- impact sur le groupe de la directive Vickers (séparation banque de dépôt et financement)
- crise de la dette, de l'Europe, défaillance de la Grèce,
- pression sur les banques et assurances, avec une augmentation du niveau des fonds propres sans précédent.
- problématique des liquidités... »

La CGT est intervenue

- Pour rappeler les fautes commises par la Direction du Groupe :

« La CGT a alerté régulièrement, depuis la mutualisation de la caisse Nationale, les Conseils d'Administration et directions, sur les risques liés aux ambitions de la mise en place du véhicule coté, du développement externe ainsi que de la déstructuration de notre PNB. La question avait été posée à JP CHIFFLET, alors qu'il n'était pas encore DG, sur les dangers de la transformation de notre épargne bilancielle, il disait vouloir répondre aux besoins des clients. Nous savons tous que les besoins des clients sont créés par le Crédit Agricole. Il manque des éléments dans l'explication de la FNCA. De mémoire en 2007, on nous annonçait 200 millions perdus dans les subprimes et on en arrivera à 13 milliards, soit 6 années de masse salariale. Ainsi les dépréciations sur les Goodwill, que vous jugez non nécessaires d'enregistrer depuis toujours et qui viennent maintenant pour 2.5 milliards, avec en plus 500 millions de dépréciations techniques, vont réduire les résultats. Il y aura des conséquences sur les Caisses Régionales. Comme vous ne faites pas d'opération de retrait (du véhicule coté), le non versement de dividendes, s'il ne gêne pas la CGT opposée à l'actionnariat, impactera jusqu'à 10 % du PNB et 20% les résultats, ce qui entraînera ainsi à la baisse l'intéressement, auquel nous ne sommes pas favorables mais néanmoins attendu par nombres de salariés bernés. Pour conclure les craintes de la CGT se confirment malheureusement aujourd'hui. »

- Pour rappeler les conséquences de la révision de la Convention Collective :

« Depuis la signature de la révision de la CCNCA en 2007, 4 années ont passé, et nous pouvons déjà établir un bilan de cette révolution qui a consacré la disparition de la valeur du point comme référence, et l'éclatement des composantes du salaire.

- 2008 : +1.8% de RCE / +0.75% de RCI au 1er juillet et +0.60% de RCE au 01.01.2009

Négociation Nationale : Salaire

- 2009 : +1.1% RCE / +0.55% de RCI / +1.1% de RCC au 01.07.2009
- 2010 : +2.3% de RCE / +0.75% de RCI / +0.75% de RCC au 01.07.2010
- 2011 : +1.7% de RCE (avec un plancher de 350Euros) / +0.8% de RCI au 1er avril 2011

Durant cette même période, 0.00% d'augmentation sur les RCCR de notre caisse de référence 'CHARENTE PERIGORD' (comme de bien d'autres encore). Idem pour les primes diverses : diplômes, mariage etc....

Si l'on fait référence à la disposition de cette convention qui précise que toutes les composantes du salaire peuvent évoluer ensemble ou séparément, force est de constater que le terme « ensemble » a le même effet que les boules sur le sapin, il ne sert qu'à la décoration ! C'est ainsi que selon la volonté des signataires de récompenser particulièrement le mérite des salariés les « plus performants » par l'attribution de RCI, ces mêmes salariés ont vu fondre celle-ci comme la neige au soleil en bénéficiant d'une revalorisation de la RCI inférieure de plus de moitié par rapport à la RCE.

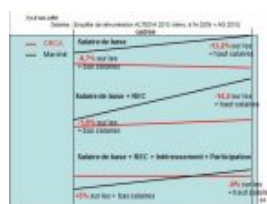
Selon une formule chère à une haute responsable du patronat Français, c'est la précarisation du mérite.

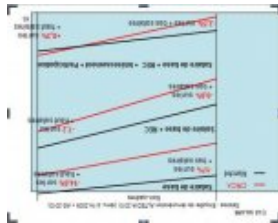
Selon l'étude comparée des salaires au CA par rapport au marché de la profession, les salaires de base participant au financement de la protection sociale sont, pour les non cadres du Crédit Agricole, inférieurs de 14 à 17%.

Aujourd'hui, en surplus de la perte de pouvoir d'achat, de la dégradation des conditions de travail, de la montée des incivilités, nous assistons aux annonces de suppressions d'emplois démesurées par rapport aux résultats du groupe qui s'annonçaient voisins de 4 milliards et qui après les 2,5 Mds de dépréciations des goodwill et les 500 millions de dépréciations techniques avoisineront le milliard. Mais qui aura contribué encore une fois aux résultats du groupe sinon la banque de réseaux ?

La question qui se pose est : Comment et jusqu'à quand les salariés de notre groupe vont supporter de voir fondre leur pouvoir d'achat et les perspectives de conserver leur emploi, alors qu'ils ont créé la richesse, quand ceux qui nous ont conduit à cette situation de débâcle sont toujours aux commandes et continuent à détourner allégrement les richesses du coopératif-mutuel au profit de l'« enrichissement » personnel. Pour notre part, nous ne pensons pas que cela puisse durer beaucoup plus longtemps, et nous continuons à appeler à toutes les actions qui iront dans le sens d'une meilleure répartition des fruits de la richesse produite et en tout premier lieu dans cette négociation. Vous connaissez le niveau de nos revendications, nous attendrons vos propositions qui devront être à la hauteur des besoins des salariés, pour leur permettre de vivre décemment. Trois constats s'imposent :

- Grâce à cette CCNCA, les salariés des Caisses Régionales et des filiales adhérentes ont entre 14 et 17 % de moins de salaire que leurs collègues de la profession ! Et ceci depuis combien de temps ? 400 millions par an pris aux salariés et distribués aux actionnaires.
- Quelle que soit par ailleurs l'évolution de la participation et de l'intéressement, les salariés du Crédit Agricole participent de 14 à 17% en moins que leurs collègues au financement de la protection sociale qui pourtant semble faire cruellement défaut, au point de mettre en péril les comptes de la nation.
- Quelle que soit par ailleurs cette même évolution, les salariés du Crédit Agricole partiront avec une retraite inférieure de 14 à 17% à celle de leurs collègues. »





- Pour illustrer la politique salariale du Groupe Crédit Agricole au regard du marché, de l'aveu même de la FNCA :

- Pour expliciter des propositions ridicules, justifiées par des explications techniques alambiquées après des échanges tortueux :

« Merci pour les explications techniques. La direction pourrait elle répondre à une question : vous proposez 10Euros net en moyenne, vous rendez vous compte ? »

- Pour témoigner et interroger :

« Nous souhaitons vous transmettre le témoignage d'une assistante commerciale qui travaille à 35 km de son domicile :

« Bonjour,

Je voudrai simplement vous interpeller sur ma situation qui malheureusement n'est pas unique dans cette apparente belle Entreprise Crédit Agricole.

Aujourd'hui j'ai un salaire d'environ 1250 euros nets avec des charges fixes identiques à beaucoup de mes collègues c'est-à-dire :

- Loyer 480 euros
- Prêt voiture 102 euros
- Impôts 100 euros
- Electricité, gaz 90 euros
- Gasoil 135 euros
- Téléphone 45 euros

Il me reste à peine 10 euros par jour pour manger, me coiffer et m'habiller pour être présentable aux clients de cette apparente belle et grande Entreprise du Crédit Agricole.

Mon chef me dit toujours, « ne te plains pas, il y a pire ailleurs et puis tu as la REC, et parfois de l'intéressement ! ». Eh bien non, les primes ne sont pas acquises, l'intéressement est aléatoire et ne compte ni pour la santé ni pour la retraite. Ces rémunérations devraient devenir du salaire conventionnel.

Pour moi, elles servent aujourd'hui à payer mon eau, ma taxe d'habitation, mes assurances (Voiture, maison, complémentaire santé). Je souhaiterai que les dirigeants du Crédit Agricole comprennent, qu'ils m'expliquent comment ils feraient à ma place.

Merci de leur transmettre mes difficultés, nos difficultés de fin de mois. Je vous réécrirai pour vous parler de nos conditions de travail qui deviennent insupportables, je n'en peux plus. Je compte sur vous. Cordialement.

»

Quelle est votre réponse ? »

Mais il n'y a pas de meilleurs sourd que celui qui ne veut entendre : « je ne vous donnerai pas de réponse spécifique, car c'est une situation individuelle ».

« Pourtant, Monsieur, le témoignage de cette collègue n'est pas unique !! »

- Pour démontrer l'incohérence du discours patronal :

« Ce matin, les inquiétudes économiques que vous évoquiez avaient une influence sur l'intéressement. Maintenant vous dites qu'il n'y a pas de caractère de proportionnalité entre l'absence de dividendes et la baisse de l'intéressement… Vous expliquez aux salariés qu'ils travaillent pour une « rétribution globale » (salaire - variable - intéressement - participation - périphérique de rémunération), mais vous n'acceptez de négocier que le salaire... Et encore la RCE n'est qu'un des éléments de salaire. Et vous ne proposez rien pour les RCI... Les 5% accordé au Supplément familial, c'est moins que l'inflation, depuis le temps que ça n'a pas été revu... Rien pour les primes de médaille... »

- Pour souligner l'autisme de la délégation patronale :

« Ce matin, on a dit que la RCE n'était qu'un des éléments, et qu'on voulait voir traiter toutes les composantes de la rémunération. A quoi sert d'exprimer des revendications ? »

- Pour souligner le piège de la convention collective en place :

« Si on arrive à 17% de salaires en dessous de la moyenne des salariés de la profession, c'est à cause de cette mauvaise convention collective (compartiment non revalorisé, part de salaire en baisse pour permettre la maîtrise parfaite de la masse salariale). La CGT a eu raison de ne pas la signer !! »

- Pour souligner l'écart entre le discours affiché et la politique menée par le groupe

« Vous bénéficiez, avec les entreprises du CAC, de 172 Milliards d'euros d'exonération et d'allègement sociaux et fiscaux. Vous négociez comme des capitalistes et non pas comme des mutualistes... La FNCA est un laboratoire qui sert, aujourd'hui, aux autres, ici vous instaurez l'austérité avant même que la règle d'or soit constitutionnelle ! »

En conclusion

[rouge]Les propositions soumises aux organisations syndicales sont Très loin des réalités et des propositions CGT !![/rouge]

En cas de désaccord, l'augmentation proposée sera au 01/01/12 de :

- 1.40% pour les RCE/RCP
- avec un plancher de 300Euros [\[1\]](#)
- 0.70% pour les RCI

- 0% pour les RCC

Soit 1,38% pour les mesures nationales.

Et si les syndicats s'abaissent à signer cette misère, l'augmentation sera au 01/01/12 de :

- 1.60% pour les RCE/RCP
- avec un plancher 300Euros [1]
- 0.70% pour les RCI
- 0% pour les RCC

Soit 1,52% pour les mesures nationales

[rouge]Mais que pouvaient attendre de mieux les signataires (CFDT, SNECA-CGC, UNSA...) d'une convention sur mesure pour ce type de négociation ?[/rouge]

Post-scriptum :

Toute ressemblance avec des situations réelles n'est pas fortuite, nos propos rapportés sont scrupuleusement ceux tenus en séance !

[1] concerne tous les salariés en classe I